

La Commission devrait présenter en mars prochain sa proposition pour un nouveau socle ou pilier des droits sociaux européens. Cette proposition a donné lieu à une vaste consultation et devrait être examinée lors d'un sommet social le 17 novembre prochain

Dans son discours sur l'état de l'Union de 2015, le président Juncker déclarait: "*je souhaite développer un socle européen des droits sociaux qui tienne compte de l'évolution [...] du monde du travail et qui puisse servir de boussole pour le retour à la convergence dans la zone euro*".

La Commission a présenté, le 8 mars 2016, une première esquisse de ce socle ou *pilier européen des droits sociaux*. Il devrait recenser les principes essentiels communs aux États membres de la zone euro en matière de politiques sociale et de l'emploi avec pour objectif de les évaluer et, à terme, de niveler par le haut leurs performances. Il s'articulerait autour de 3 volets :

- L'égalité des chances et l'accès au marché du travail, qui inclut le développement des compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et le soutien actif à l'emploi.
- Des conditions de travail équitables, nécessaires pour établir un équilibre dans la répartition des droits et des obligations entre travailleurs et employeurs et promouvoir le dialogue social. Ce volet comporte notamment des références au dialogue social et à la représentation des travailleurs.
- Une protection sociale adéquate et viable incluant l'accès à la santé, à la protection sociale et à des services de qualité.

Sur cette base la Commission a lancé un « *dialogue structuré* » avec les parties prenantes ainsi qu'une consultation publique close le 31 décembre dernier et qui a permis de recueillir plus de 16 000 contributions.

Le Comité des régions a rendu un [avis](#)¹ le 11 octobre 2016 et le Parlement européen a adopté une [résolution](#)² le 19 janvier dernier³. D'autres contributions ont été apportées, par divers partenaires sociaux, notamment [Business Europe](#) et la [Confédération européenne des Syndicats](#).

Ces contributions et les résultats des consultations ont été examinés lors d'une conférence qui s'est tenue à Bruxelles, le 23 janvier dernier. A cette occasion, la Commission a annoncé qu'elle présentera ses propositions en mars et qu'elle organisera avec la Suède un « *sommet social* » de l'UE le 17 novembre 2017 à Göteborg. Ce sommet qui réunira les chefs d'État ou de gouvernement et les partenaires sociaux permettra de discuter des priorités et initiatives politiques adoptées à l'échelle européenne.

¹ AVIS Le socle européen des droits sociaux adopté le 11/10/2016

² Résolution du Parlement européen du 19 janvier 2017 sur un socle européen des droits sociaux

³ Le Comité économique et social européen devrait adopter son avis très prochainement